

# Mandement de l'Archevêque de Paris en faveur de la vaccination antivariolique \*

par Max BIHAN

*Énoncé de pièces contenues dans un « portefeuille » de documents « La Vaccine » :*

I. — Mémoire imprimé en 1801, sur la vaccine, par Bobe-Moreau, docteur en Médecine, officier de Santé en chef du Corps de la Marine à Rochefort ; mémoire répandu pour la bienfaisance du citoyen Guillemardet, Préfet de la Charente-Inférieure. La conclusion est un appel emphatique à se faire vacciner.

II. — *Arrêté du Préfet du Vaucluse*, de 1802, destiné à l'affichage et reproduisant une lettre circulaire de la Commission de la Vaccine de la Société de Médecine de Paris, invitant à la vaccine.

III. — Manuscrit (1804). *Deux observations sur la vaccine*, par De-guise, docteur en Médecine, chirurgien en chef de l'hospice de Charenton.

IV. — Manuscrit (1813). *Certificat de vaccination* d'un nourrisson.

V. — Imprimé (1811). *Eloge d'Edward Jenner*, par le Dr Lettson, traduit par Joseph Duffour, médecin de l'Hospice impérial des 15/20, à l'occasion de la vaccination du Roi de Rome, avec un discours préliminaire du traducteur faisant l'historique de l'inoculation variolique et de la vaccination jennérienne (1798) et relatant les difficultés de la propagation en France.

VI. — Deux feuillets, extraits d'un opuscule sur le même sujet.

VII. — (1830). *Instructions sur le vaccin* de l'Académie Royale de Médecine (11 pages).

VIII. — Instruction sur la vaccine. Même époque, sans doute imprimée à Niort (11 pages), avec une note ainsi conçue : « On adopte ici l'opinion

---

(\*) Communication faite à la Société Française d'Histoire de la Médecine, le 26 février 1972.

généralement répandue (que Jenner « inventa » le vaccin), mais il paraît certain que la découverte est due à un Français, M. Rabaut-Pomier, Ministre du Culte réformé et frère du célèbre Rabaut-Saint-Etienne. » (Il s'agit sans doute, ici, d'une manifestation de plus du plus international de tous les sentiments : le nationalisme ou chauvinisme scientifique : Les frères Rabaut, tous deux pasteurs, jouèrent en effet un rôle éminent dans les assemblées révolutionnaires. On doit à l'aîné les principes constitutionnels de la liberté de conscience et de l'égalité religieuse. Girondin, il fut guillotiné en 1793. Quant à Rabaut-Pommier, s'il n'est pas l'inventeur de la vaccine, il en eut peut-être l'intuition et il contribua beaucoup à sa propagande en France.)

IX. — Un certificat, en italien, de Membre d'honneur de la Société promotrice de la vaccination à Palerme.

X. — Une lettre pastorale de Mgr de Quélen, Archevêque de Paris, aux prêtres du Diocèse, attestant en termes très vifs de l'intérêt de l'Eglise pour les progrès des Sciences médicales :

#### ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

Paris, le 10 novembre 1822.

Monsieur le Curé,

Quoique la sanctification des âmes soit le but principal et l'unique terme de notre Ministère, nous savons cependant que la Religion, *en passant sur la terre* pour enseigner aux hommes la route du salut, ne se montre point étrangère à leurs besoins temporels, aux misères qui les affligent, aux infirmités qui les accablent, aux malheurs qui les menacent. Comme son divin Auteur, si elle a été *envoyée pour évangéliser les pauvres*, elle n'oublie pas non plus qu'un des caractères les plus touchants et les plus augustes de sa mission est aussi de chercher à *consoler tous ceux qui souffrent*, à détourner tous les fléaux, à prévenir, à *guérir même toutes les langueurs* du corps, aussi bien que celles de l'âme ; se montrant ainsi, par le double ascendant de sa charité et de sa doctrine, la mère du siècle présent et la maîtresse du siècle à venir.

Une épidémie, d'une nature très grave, causée par une maladie dont nous espérons être bientôt délivrés pour jamais, règne actuellement dans Paris ; elle se propage dans les quartiers les plus populeux, et elle a déjà fait malheureusement un grand nombre de victimes, tant au sein des familles que dans les hôpitaux. L'autorité civile, après avoir fait tout ce qui dépendait d'elle pour s'opposer aux ravages de la petite vérole, en multipliant, surtout dans la classe indigente, les moyens de la prévenir par le procédé de la

vaccine, dont l'expérience a démontré le succès, nous communique ses alarmes ; elle nous témoigne sa douleur de ce que la négligence, la prévention ou des scrupules mal fondés, ont paralysé ses efforts, refusé ses secours, peut-être même condamné son zèle. Le mal a gagné par l'insouciance pour le remède, et il est à craindre que, si l'on ne multiplie les précautions, il ne se répande dans la Capitale, au point de rendre presque inutile plus de vingt années de vigilance et de soins.

Dans une circonstance aussi malheureuse, les Magistrats invoquent l'intervention persuasive de la Religion, et il serait de notre devoir de la leur offrir, bien loin de nous montrer indifférents à leur voix. Je crois donc n'avoir pas besoin, Monsieur le Curé, de presser à cet égard votre sollicitude pastorale et votre amour du bien public. Il me suffit de vous autoriser à rappeler à vos Paroissiens, soit en public, soit en particulier, soit par vous-même, soit par MM. les Ecclésiastiques qui exercent le saint Ministère dans votre Paroisse, soit en visitant les malades, soit en administrant les sacrements, soit en soulageant les pauvres, soit en admettant les enfants dans les catéchismes et dans les écoles, combien il est dangereux pour eux de ne pas user du moyen si facile qu'on leur présente de préserver leur famille de la contagion ; et combien même ils se rendent coupables envers la société, en ne profitant pas d'une méthode que vous leur apprendrez à regarder comme un bienfait de la Providence. Si vos avis charitables et vos exhortations paternelles n'étaient pas assez puissants pour les persuader, vous pourriez même quelquefois les contraindre, en mettant à ce prix les secours ou les bienfaits qu'ils seraient dans le cas d'espérer de vous.

Recevez, Monsieur le Curé, l'assurance du sincère attachement avec lequel je suis,

Votre très affectionné serviteur,

HYACINTHE, *Archevêque de Paris.*

---

Documents de la collection du Dr Alphonse Lançon.

Mgr Hyacinthe Louis, Comte de Quélen, de vieille noblesse bretonne, a vécu de 1778 à 1839. Il a été notamment le secrétaire du Cardinal Fesch, oncle de Napoléon. Archevêque de Paris de 1821 à 1839, pair de France et membre de l'Académie, politiquement conservateur et légitimiste, il s'était rendu populaire pendant le choléra de 1832, en transformant son château de Conflans et le séminaire de Saint-Sulpice en hôpitaux et en soignant lui-même les malades de l'Hôtel-Dieu.

A première lecture, les esprits forts pourront trouver, dans ce texte surprenant et sous l'onctueuse autorité des termes et du ton, une sorte de

« chantage » aux sacrements ou un témoignage excessif de la sainte alliance de la lancette et du goupillon pour le plus grand bien de l'humanité souffrante...

En réalité, il s'agit peut-être d'un document de signification historique : si l'on rapporte, en effet, ce qu'est encore de nos jours l'appréhension des gens à se faire ou à se laisser vacciner, à ce que pouvait être cette crainte voici un siècle et demi, alors que la vaccination ne datait que d'une vingtaine d'années et qu'on en pouvait compter les morts, on conviendra que Mgr de Quélen ne manquait ni de courage ni d'audace ni de vertu chrétienne en s'opposant ainsi, en termes vifs et insistants, à l'opinion terrorisée. Si l'on songe, surtout, qu'en 1822, c'était la période de la Loi du Sacrilège et de la Terreur blanche, c'est-à-dire d'une réaction violente et profonde, à la fois religieuse et populaire, parfois sanglante, contre tout ce qui était « révolutionnaire », on n'en appréciera que mieux son attitude. Car, quoi de plus « révolutionnaire », pour l'époque, que cette méthode « de paysans, de vétérinaires ou d'empiriques » qui consistait à injecter sous la peau le « pus » d'une maladie épidémique, dégradante, défigurante et souvent mortelle, pour s'en protéger — et sans plus pouvoir expliquer ce phénomène par un raisonnement cartésien que par un effet magique ou une intervention divine ?

Ainsi ce texte, parallèlement aux vaccinations ostentatoires de gens illustres, par exemple le Roi de Rome, pourrait-il être considéré comme une des premières « consécration » des découvertes scientifiques par les autorités religieuses, une sorte de préface catholique à la *Médecine expérimentale* et aux audaces cliniques qui s'ensuivirent.

On peut rapprocher ce texte des déclarations du Père Boulogne, « greffé » du cœur, qui, ayant étudié tous les problèmes moraux, mystiques et philosophiques que posent les prélèvements de transplants sur des comas dépassés et leur greffe, se déclarait « absolument pour »...

